



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 5 : signature de conventions de mise à disposition de personnel CDCHS).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de mise à disposition de :

- Madame MEYNARD Virginie du 01/04/2024 au 31/03/2025, avec la commune de Cercoux,
- Madame COLIN Bénédicte du 01/04/2024 au 31/03/2025, avec la commune de Bédenac,
- Madame LEFÈBVRE Bérangère du 10/04/2024 au 09/10/2024 avec la commune d'Orignolles,
- Madame MOREAU Pascale du 07/05/2024 au 06/02/2025 avec la commune de Saint Genis de Saintonge,

Fait à Jonzac

Le 02 AVR. 2024

Le Président

Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
~~rue Taillefer - CS 70002~~
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
la 8^e Vice-Présidente étant absente,
le 2^e Vice-Président : M. Jacky QUESSON